

CHOQUET A., *Vers un cadre réglementaire international pour l'Arctique*, Communication au Groupe d'Etudes sur l'Arctique (GE Arctique), sous la présidence d'honneur de M. Michel Rocard et de M. Hubert Védrine, Paris, 13 novembre 2007.

CHOQUET A., *A qui appartient l'Antarctique ?*, Le Cercle Polaire, Pléneuf-Val-André, 21 octobre 2007.

CHOQUET A., SAUVIN T., *Pêcher avec ses enfants*, éditions Ouest France, juin 2007.

CUDENNEC A., "L'Union européenne, acteur maritime international: un statut à définir", *Annuaire du droit de la mer 2007*, à paraître,

CUDENNEC A., et GUEGUEN-HALLOUET G., (Eds.) *L'Union européenne et la mer. Vers une politique maritime de l'Union européenne ?* Editions Pedone, Paris 2007.

BRUMEAUX M., CHOQUET A., *L'Antarctique, Chapitre XIII, Atlas géopolitique des espaces maritimes - Délimitations, énergie, pêche et environnement*, (PIRAT J-P., ORTOLAND D. coordinateurs) éditions Technip, à paraître novembre 2007.

MONTAS A., *Le quasi-contrat d'assistance - Essai sur le droit maritime comme source de droit*, préface Yves TASSEL, avant-propos Muriel FABRE-MAGNAN, Bibliothèque de droit privé, LGDJ, Paris 2007, 398 pages - Ouvrage recensé par le Professeur Antoine VIALARD, in DMF 2007, page 826.

MONTAS A., Cass.crim., 13 mars 2007 : *Homicide involontaire et non-assistance à personne en danger au cours d'un événement de mer*, DMF 2007, page 893 ;

MONTAS A., Cass.crim., 9 mai 2007 : *Sur l'indemnisation d'un baigneur "abordé" par un navire*, DMF 2007, page 942.

SAUVIN T., *L'entreprise et son empreinte territoriale. Quelle politique d'attractivité ?*, Communication au Congrès Marx International V, Altermondialisme/Anticapitalisme. Pour une cosmopolitique alternative, Université de Paris X Nanterre - Sorbonne, 3-6 octobre 2007.

SAUVIN T., *La grande transformation de l'entreprise. L'obsession de la firme allégée*, Mondes en Développement, vol. 35-2007/3, n°139, p.97-111.

DUFEU I., LEON A., SAUVIN T., *Commerce équitable et traçabilité, le cas de Rose of Africa*, Revue Gestion, à paraître.

## Carnet

Isabelle Vigouroux, Julien Hay et Kaourantint ont l'immense joie de vous annoncer la naissance de Marie le 23 septembre 2007. Toutes nos félicitations !

## Soutenances de Thèse

### Muriel TRAVERS - Economie

lundi 26 novembre 2007, Muriel TRAVERS a soutenu une thèse de doctorat sur le sujet suivant :

*Méthode des prix hédoniques et évaluation des actifs environnementaux : application au cas du littoral*

Le jury était ainsi composé :

Monsieur Jean CAVAILHÈS, Directeur de Recherche, INRA – ENESAD, DIJON, rapporteur,

Monsieur Nils SOGUEL, Professeur, IDHEAP (Institut de hautes études en administration publique), Neuchâtel, SUISSE, rapporteur,

Monsieur Jean BONCOEUR, Professeur des Universités, UBO, BREST,

Monsieur François BONNIEUX, Directeur de Recherches, INRA, RENNES,

Madame Morgane CHEVÉ, Professeur des Universités, LE HAVRE,

Monsieur Martial DUPAIGNE, Professeur des Universités, UBO, BREST.

La thèse de Muriel a reçu la mention très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité.

### Alan SAOUT - Droit Public

vendredi 23 novembre 2007, Alan SAOUT a soutenu une thèse de doctorat sur le sujet suivant :

*La construction progressive du droit de l'eau – Contribution à l'analyse systématique du droit.*

Le jury était ainsi composé :

Monsieur Michel PRIEUR, Professeur des Universités Emérite, Université de Limoges, SAINT-YRIEX-LA-PERCHE, rapporteur,

Monsieur Raphaël ROMI, Professeur des Universités, NANTES, rapporteur,

Monsieur Patrick LE LOUARN, Professeur des Universités, Université Rennes II, RENNES,

Monsieur Didier LE MORVAN, Professeur des Universités, UBO, BREST,

Monsieur Richard LE ROY, Maître de Conférences, UBO, BREST.

La thèse d'Alan a reçu la mention très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité.

# La Lettre d'Information

N° 6

Automne 2007

## Editorial

### Publication des Actes du colloque *L'Union européenne et la mer*

Publié en septembre 2007 par les Editions Pedone, sous la direction d'Annie Cudennec et de Gaëlle Guéguen-Hallouët, cet ouvrage de 437 pages comprend 41 contributions parmi lesquelles celles de 7 membres du CEDEM. Il témoigne de la richesse des réflexions menées lors du colloque international organisé par le CEDEM les 18 et 19 octobre 2006.

Les contributions variées, émanant tant d'universitaires – économistes et juristes – que de représentants des institutions de l'Union européenne, de responsables d'organismes publics ou privés du secteur maritimes, d'avocats, analysent dans quelle mesure il est aujourd'hui possible d'envisager l'émergence d'une véritable politique maritime européenne.

Il met en lumière les atouts dont dispose l'Union européenne mais témoigne aussi du chemin qui reste encore à parcourir avant que l'on puisse enfin inscrire la politique maritime au fronton des politiques de l'Union européenne.

Outil de réflexion, d'analyse, l'ouvrage *L'Union européenne et la mer* sera utile à tous ceux qui s'interrogent sur l'intérêt développé par l'Union européenne pour la « chose » maritime.

## CEDEM Centre de Droit et d'Economie de la Mer

P1  
Editorial

P2  
Nouveaux Doctorants

P3  
Actualité de la recherche

P4  
Publications  
Soutenances  
Carnet

CEDEM  
12 rue de Kergoat  
CS93837  
29238 Brest Cedex 3  
Tél : (00 33 2) 98 01 69 37  
Fax : (00 33 2) 98 01 69 35

Courriel : [labo.cedem@univ-brest.fr](mailto:labo.cedem@univ-brest.fr)  
Site connexe : [www.cedem.eu](http://www.cedem.eu)

Direction : Annie Cudennec

Direction de la publication : Annie Cudennec  
Rédaction : G. Gueguen-Hallouët, Denis Bailly,  
Delphine Gorecki, Louinord Voltaire  
Tirage : 60 exemplaires  
Dépôt légal : ISSN 1779-0913

## Nouveaux Doctorants

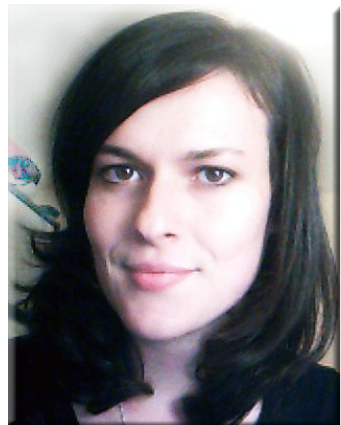
### Géraldine GONZALES

Issue d'un cursus universitaire à l'UBO Brest en droit privé, Géraldine a obtenu le Master II DEAM avec un mémoire portant sur *le renouveau de l'initiative privée pour l'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures*.

Elle bénéficie actuellement d'une bourse de la Région Bretagne pour son travail de thèse, encadré par Cécile de Cet-Bertin et portant sur le *statut des véhicules sous-marins autonomes*. En effet, c'est une source de questionnements juridiques nouveaux, observés par les intéressés. Les textes régissant les activités maritimes, tant les droits nationaux que le droit international, s'appliquent aux navires. Le véhicule autonome effectuant une navigation de surface pourrait être considéré comme tel et se voir appliquer les règles du droit maritime,



### Diane VERNIZEAU

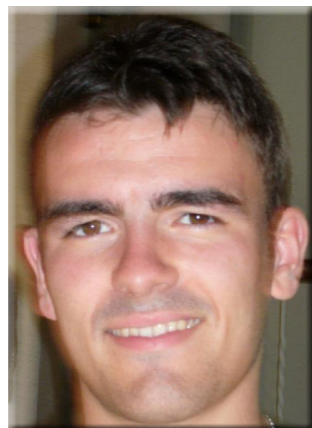


Après un cursus en Droit à l'Université Robert Schuman, Strasbourg III, et un Master I « Droit public, spécialité Droit et Administration des collectivités territoriales », à l'Université de Bretagne Sud de Vannes, Diane a brillamment obtenu son Master II DEAM, option recherche à l'UBO Brest.

Sous la direction d'Annie Cudennec, elle prépare une thèse en droit public portant sur *la contribution de l'Union européenne à la gestion durable des ressources biologiques marines au niveau mondial*. Diane a obtenu une allocation de recherche ministérielle pour son travail de thèse.

### Jérémy PERSON

Jeune ingénieur agronome, diplômé de l'ENSA Rennes, en spécialité *Economie Rurale et Politiques Publiques*, Jérémy conduit une thèse en Economie ayant pour sujet *les coûts et maîtrise des pollutions des élevages en Bretagne, modélisation spatiale*, sous la direction de P. Le Goff.



### Guillaume PERON

Guillaume est titulaire d'une Licence Administration Economique et Sociale, de l'Université des sciences économique de Rennes I et d'un Master de Management, de l'Université des sciences économiques de Nantes. Issu du Master II Economie des Ressources Marines et de l'Environnement Littoral, à l'UBO Brest, il a rédigé un mémoire sur *l'Analyse des interactions entre développement de l'aquaculture et dynamique des pêches*, sous la direction de B. Le Gallic et de O. Thébaud et effectué un stage pour l'IRD dont le thème était *l'Analyse bio-economique de la filière des farines et des huiles de poisson : de la production halieutique aux marchés minotiers internationaux* sous la direction de C. Mullon.

Avec le soutien d'une allocation de recherche de la Région Bretagne, Guillaume commence une thèse au sein du CEDEM, portant sur *le développement durable de l'aquaculture et approche écosystémique des pêches : implications pour la filière bretonne des produits de la mer*, sous la direction de M. Dupaigne et encadré par B. le Gallic. De la problématique des relations importantes qui relie le secteur de la pêche et les



en particulier celles de la responsabilité du propriétaire de navire qui permettent une limitation de la réparation dans son montant, en cas de dommage causé par l'engin. Cette application, particulièrement intéressante pour le propriétaire, n'est cependant pas acquise en cas de navigation sous-marine car la qualification de navire pose problème dans ce cas. La convention COLREG, par exemple, ne s'appliquerait pas. L'absence de règles spécifiquement applicables aux AUV qui, se trouvant en mer, s'intègrent dans une « circulation maritime » sans pouvoir être qualifiés de navire avec certitude pose donc, en premier lieu, la question du droit applicable, en particulier dans l'hypothèse où des dommages seraient causés par ce type d'engins. L'activité de conception qui nécessite des essais en mer lesquels constituent un usage particulier de l'espace marin, s'exerce aujourd'hui dans la plus grande incertitude juridique. Les perspectives d'utilisation en totale autonomie des engins justifient une connaissance a priori des règles applicables qui, en raison de la nature de l'engin, devraient lui être « intégrées » lors de sa conception. Plus fondamentalement la question est de savoir s'il faut ou non définir un statut pour ce type de véhicules à l'instar de ce que fait la loi française pour le navire.

productions aquacoles du fait des industries de production de biens minotiers, relations environnementales, sociales mais aussi économiques, il en ressort des conflits et des externalités. Son travail de recherche aborde l'étude systémique des interactions entre secteur aquacole, activité de pêche et milieux trophique. Il s'agit d'analyser les impacts des réglementations mais aussi des externalités entre activités et tenter de modéliser des perspectives futures des secteurs de la pêche et des sociétés de première transformation bretons. Dans le cas où la matière première minotière des activités aquacoles viendrait à se raréfier ou voir leur prix de revient augmenter significativement, il est essentiel d'identifier les impacts sur les activités bretonnes qui en dépendent.

## Actualité de la recherche

### *Méthode des prix hédoniques et évaluation des actifs environnementaux : application au cas du littoral*

Muriel Travers

Cette thèse a pour objet de démontrer que la méthode des prix hédoniques constitue un outil majeur d'évaluation des actifs environnementaux.

L'application au littoral finistérien (Bretagne) et à la zone estuarienne et industrielle de Port-Jérôme (Normandie) illustre les avantages et limites associés à cette méthode. Si, dans le cas du Finistère, cette dernière permet de mettre clairement en évidence l'importance que les ménages résidents attribuent au littoral, il n'en est pas de même dans le cas de Port-Jérôme : la présence d'installations industrielles risquées et polluantes à proximité de l'estuaire de la Seine ne permet pas d'isoler la valeur spécifique attribuée par les ménages à cet actif environnemental de celle associée aux risques industriels.

Nous montrons également que cette méthode peut constituer un outil d'aide à la décision en servant de base au calcul ex ante des indemnités des ménages expropriés, dans le cadre fictif d'une politique publique restreignant l'usage résidentiel du littoral. Pour ce faire, nous mettons en place une nouvelle procédure basée sur la variation de surplus de consommation des ménages résidents suite à la modification de plusieurs attributs environnementaux.

Cette dernière a pour avantage de s'appliquer à des fonctions de demande marshallienne à la dif-

## Le GDR Amure et l'EAFE

Le Gdr Amure ([www.gdr-amure.fr](http://www.gdr-amure.fr)) apporte sa contribution à l'association EAFE (European Association of Fisheries Economists) avec la mise en place et l'animation de son nouveau site internet : [www.eafe-fish.eu](http://www.eafe-fish.eu).

Le site a été présenté aux membres de l'EAFE par Bertrand Le Gallic et Séverine Julien (CEDEM-UBO) lors de la dernière conférence annuelle de l'association qui a eu lieu en Islande à Reykjavik du 09 au 11 au juillet 2007.

Les différentes contributions apportées à la conférence sont disponibles sur le site internet. Si vous êtes intéressés par les thématiques de l'EAFE vous pouvez vous inscrire sur la liste de diffusion de l'EAFE en faisant une demande par mail à [severine.julien@univ-brest.fr](mailto:severine.julien@univ-brest.fr)

férence de la procédure de Freeman qui suppose la neutralité de l'ordre des changements des aménités.

Enfin, cette thèse traite la question de la prise en compte d'effets de négociation dans la fonction de prix hédoniques et en particulier de l'effet de la vacance des logements dans le cadre d'un modèle économétrique à retard spatial. Nos résultats, appliqués à la zone de Port-Jérôme, indiquent la présence d'un tel effet.

## Le réseau MENTOR opérationnel

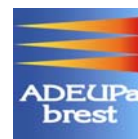
Le réseau MENTOR (Marine European Network Training Of Researchers) regroupe 5 instituts de recherche européens, dont l'IUEM de Brest, qui en a été le principal instigateur. Ce réseau permet aux doctorants en sciences marines d'aller séjourner au moins deux mois dans un des laboratoires du réseau, afin d'acquérir une expérience à l'étranger et compléter ses recherches.

Les différents pôles se situent en Allemagne (Kiel, Brême, Bremerhaven), au Royaume-Uni (Southampton) et en Norvège (Bergen). Le premier appel à candidature a eu lieu mi-novembre. Les prochaines candidatures pourront être étudiées en mars 2008. Le site internet MENTOR sera très bientôt opérationnel.

Retrouvez tous les numéros de la Lettre d'Information du CEDEM sur le site internet [www.cedem.eu](http://www.cedem.eu)

Contact : [edsn@univ-brest.fr](mailto:edsn@univ-brest.fr)

## « Quels partenariats recherche – collectivités pour une gestion durable des zones côtières ? »



### Bilan de l'atelier du 10 juillet 2007

La Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) vise à promouvoir et à mettre en œuvre une meilleure intégration institutionnelle, organisationnelle et sociale de la gestion de la zone côtière dans le respect des principes du développement durable.

L'un de ses piliers repose sur la concertation entre acteurs de la zone côtière et la bonne prise en compte de leurs besoins, usages et contraintes. Cela nécessite une implication des collectivités locales dont on peut attendre qu'elles jouent un rôle de collecte, échange, fournisseur d'informations en même tant que d'animateur du débat. Les chercheurs ont aussi toute leur place dans ce processus, menant divers projets touchant à la GIZC, appuyant leurs travaux sur des pratiques observées, sollicitant les acteurs locaux et essayant d'apporter un appui à leurs initiatives.

Dans le quotidien, ces deux mondes rencontrent toutefois des difficultés à faire coïncider leurs actions. C'est de ce constat et d'une volonté d'y palier qu'est née l'initiative de cet atelier.

#### ADEUPA

L'Agence d'Urbanisme du Pays de Brest (ADEUPA) est lauréate de l'appel à projet du SG-Mer—DATAR de 2005 qui a financé des projets de gestion intégrée du littoral pilotes sur tout le littoral français dans l'esprit de la recommandation européenne de mai 2002.

L'ADEUPA a ainsi travaillé à la construction de dispositifs et d'outils pour une gestion cohérente du littoral selon des orientations partagées entre les acteurs locaux. Cela s'est traduit concrètement par la réalisation d'états des lieux et de diagnostics et des démarches de concertation entre activités (nautisme et conchyliculture) par exemple.

#### AMURE

Centre de droit et d'économie de la mer

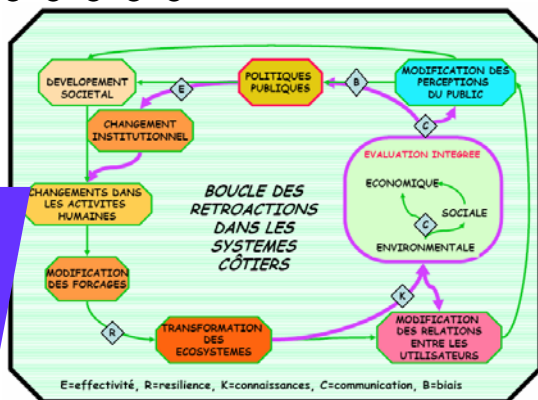
Le laboratoire AMURE est une unité mixte UBO—IFREMER rattaché à l'Institut Universitaire européen de la Mer (IUEM) qui associe des économistes et des juristes. AMURE est impliqué dans divers projets de recherche relatifs à la GIZC parmi lesquels le projet Corepoint qui vise à étudier les enjeux d'une bonne gestion des zones côtières en examinant l'intégration de la recherche et des politiques publiques. Ce projet s'appuie sur deux sites ateliers, la baie du Mont Saint Michel et le golfe du Morbihan, sur lesquels une relation privilégiée entre chercheurs et gestionnaires locaux s'est construite dans le cadre d'un tandem en interaction permanente ou « expert couplet »

L'ADEUPA et AMURE ont co-organisé de cet atelier en juillet 2007 afin de réunir les collectivités locales et les chercheurs autour de la question des partenariats pour la gestion des zones côtières. Cet atelier a accueilli une trentaine de personnes pendant une journée à l'Institut Universitaire Européen de la Mer. Il a été financé par le projet Interreg 3B Europe du Nord Ouest Corepoint.



## « Les projets de gestion intégrée des zones côtières portés par les sciences sociales »

Denis Bailly /AMURE/



- L'intégration et la médiation des connaissances scientifiques sont un enjeu central pour améliorer la durabilité environnementale des territoires en particulier des territoires côtiers à la fois riches en nature et en ressources mais menacés par des pressions trop fortes.
- Les politiques publiques servent à définir et faire évoluer les règles d'accès aux espaces et aux ressources. Qu'il s'agisse de gestion d'usages, de protection de la nature ou d'adaptation aux conséquences locales du changement global, les problèmes sont de plus en plus complexes et nécessitent une plus grande capacité d'anticipation.
- A la demande de l'Europe, la recherche travaille au développement d'outils et de procédures au service d'une meilleure intégration des connaissances issues de la recherche au service de l'action des territoires (SPICOSA)

### Parole de la salle :

« Est ce qu'il ne manque pas un maillon entre les chercheurs et les collectivités pour rendre la recherche intégrable par les collectivités et aider les chercheurs à prendre en compte les préoccupations locales? »

<http://www.spicosa.eu>

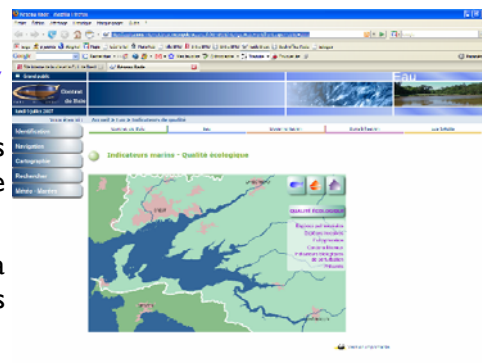
## « Productions et perspectives de la métropole pour la gestion de la zone côtière »

Philippe Masquelier /BMO/

BMO met en place des nouveaux programmes d'action sur l'eau et les milieux associés (contrats territoriaux) dans la perspective d'atteindre du bon état des masses d'eau au titre de la Directive Cadre sur l'Eau.

Des programmes sont également prévus sur les bassins versants de la rade de Brest (continuité du contrat de baie, en cohérence avec les SAGE).

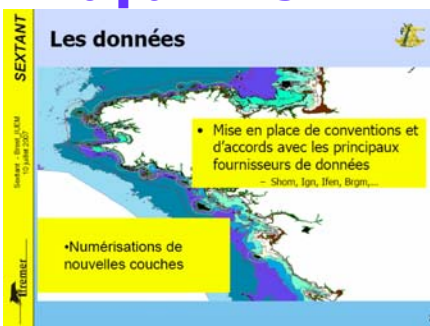
BMO a mis en ligne d'un site internet mettant à disposition du public des indicateurs d'état du milieu de la rade de Brest dans le cadre du Réseau Rade.



<http://www.rade-brest.fr/>

## « Le portail SEXTANT au service des acteurs du littoral »

Michel Bellouis /IFREMER/



L'Ifremer développe des outils génériques de valorisation des données afin de :

- Mettre en commun des données sur un serveur géographique de référence
- Assurer leur pérennisation et leur valorisation
- Permettre leur utilisation partagée par différents utilisateurs

[http://www.ifremer.fr/sismer/FR/banquesnat/donnees\\_cartographiques\\_FR.htm](http://www.ifremer.fr/sismer/FR/banquesnat/donnees_cartographiques_FR.htm)

### **Les collaborations recherche—collectivités : quels obstacles identifiés ?**

- Les langages utilisés
- Les échelles de temps (le temps de l'expérimentation / le temps de la décision)
- Les échelles géographiques pertinentes (territoire cohérent, compétences...)
- Les objectifs (faire avancer la connaissance / faire avancer le territoire)
- Les cultures de partenariats

La question centrale identifiée est celle de la reconnaissance de l'identité de chacun et des moyens à mettre en œuvre pour mieux se comprendre.

### **Que nécessite le passage du développement des connaissances à leur mobilisation au service des politiques publiques ?**

- Mieux se connaître en multipliant les évènements du type des journées d'échanges des préoccupations, contraintes et attentes des collectivités et chercheurs
- Prendre conscience des compétences de recherche disponibles localement et pouvant être utiles pour les collectivités
- Identifier les questions au cœur des préoccupations de collectivités et renforcer la capacité d'anticipation des territoires pour agir mieux et plus vite
- Utiliser les mécanismes existants et innover en matière de partenariats entre recherche et collectivités

### **Propositions**

- Parce que les questions d'environnement côtier sont importantes à la pointe Bretagne, parce qu'il y a une concentration exceptionnelle de recherche pluridisciplinaire en sciences marines, faire de l'espace local un atelier en matière de GIZC
- Poursuivre les échanges afin de développer des objectifs communs en acceptant des enjeux et contraintes propres à chacun des partenaires
- Mieux insérer la recherche dans les mécanismes de concertation sur les projets publics relatifs à l'environnement
- Expérimenter ensemble des démarches de mobilisation des acteurs autour de la diffusion des connaissances
- Associer la recherche aux démarches de prospective développée par les territoires en matière de développement durable.

AMURE-Centre de droit et d'économie de la mer

Université de Bretagne Occidentale  
12, rue de Kergoat  
CS 93837  
29238 BREST Cedex

Direction de la publication : Annie Cudennec  
Rédaction : Manuelle Philippe, Denis Bailly,  
Catherine Dumas  
Tirage : 50 exemplaires  
Dépôt légal : ISSN 1779-0913

